

SAS PHOENIX 11 BERANGER

Société par actions simplifiée
au capital de 3.426.577 euros
Siège social : 34, Boulevard des Italiens, 75009 Paris
915 054 613 RCS Paris

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 30 juin,

Au siège social,

La société SAS PHOENIX 11 BERANGER, Société de gestion de fonds, ayant son siège 34, boulevard des Italiens, 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification unique 915 054 613 RCS Paris, représentée par son Président, la société ETERNAM (538 184 128 RCS Paris), elle-même représentée par Monsieur Jonathan Donio, dûment habilité.

L'associé unique FPCI Phoenix Club Invest 3, propriétaire de la totalité des 4 450 100 actions composant le capital de la société SAS PHOENIX 11 BERANGER, désignée en tête des présentes (ci-après : la "**Société**"),

A pris les décisions suivantes ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 ;
- Mention des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce ;
- Réduction du capital social par voie de diminution de la valeur nominale des actions ;
- Modifications corrélatives des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2025)

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025,

Approuve les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître une perte comptable de 10 949 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ;

Donne en conséquence au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour

ledit exercice ;

Et constate qu'aucune dépense et charge, visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts, non déductible du résultat fiscal n'a été exposée au cours de l'exercice.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2025)

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025,

Approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée ;

Décide d'affecter la perte comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 10 948,57 euros, au compte de "Report A Nouveau", dont le solde débiteur s'élèvera à 305 009,74 euros.

Et prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution.

TROISIEME DECISION

(Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président,

Prend acte qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

(Réduction du capital social par voie de diminution de la valeur nominale des actions)

L'Associé unique, après avoir pris acte de la libération intégrale du capital de la Société,

Décide de réduire le capital social de la Société d'un montant nominal de **six cent vingt-trois mille quatorze euros (623 014,00 €)** pour le passer de **trois millions quatre cent vingt-six mille cinq cent soixante-dix-sept euros (3 426 577,00 €)** à **deux millions huit cent trois mille cinq cent soixante-trois euros (2 803 563,00 €)** par voie de diminution de la valeur nominale des parts sociales, qui serait ramenée de zéro euro et soixante-dix-sept centimes (0,77 €) à zéro euro et soixante-trois centimes (0,63 €).

L'intégralité du montant de six cent vingt-trois mille quatorze euros (623 014,00 €), issu de la réduction de capital social, sera imputée au compte « capital souscrit » et remboursée à l'associé unique, le FPCI Phoenix Club Invest 3.

Cette réduction du capital social est décidée sous condition suspensive de l'absence d'oppositions des créanciers ou du rejet de celles-ci, conformément aux dispositions de l'article L. 225-204 du Code de commerce.

L'Associé unique confère tous pouvoirs au Président à l'effet de :

Constater, le cas échéant, la réalisation de la condition suspensive dont est assortie la décision de réduction de capital visée à la décision qui précède, et sa réalisation définitive, ainsi que la modification corrélative des statuts ;

Et plus généralement, faire tout ce qui sera utile ou nécessaire en vue de réaliser définitivement la réduction de capital susvisée.

CINQUIEME DECISION
(Modification corrélative des statuts)

L'Associé unique donne tous pouvoirs au Président à l'effet d'apporter aux statuts les modifications consécutives à ladite réduction de capital, selon la rédaction suivante :

ARTICLE 6 – APPORTS

Il est ajouté à la fin de cet article, les alinéas suivants :

« Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2026, le capital social a été réduit d'une somme de six cent vingt-trois mille quatorze euros (623 014,00 €) par voie de réduction du prix de la part fixé à zéro euro et soixante-dix-sept centimes (0,77 €) et qui est porté à un montant de zéro euro et soixante-trois centimes (0,63 €) par parts. »

Les autres stipulations de cet article demeurent inchangées.

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Les termes de cet article sont abrogés et remplacés par les stipulations suivantes :

« Le capital est désormais fixé à un montant de deux millions huit cent trois mille cinq cent soixante-trois euros (2 803 563,00 €) et est divisé en quatre millions quatre cent cinquante mille cent parts (4 450 100 parts) d'une valeur nominale de zéro euro et soixante-trois centimes (0,63 €) chacune, entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie. »

Les autres stipulations de cet article demeurent inchangées.

SIXIEME DECISION
(Pouvoirs en vue des formalités légales)

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent acte qui a été signé, après lecture, par l'Associé unique.

Signé par :

Jonathan DONIO

AE2DEAAE414046F...

FPCI Phoenix Club Invest 3,

Représenté par son Président, la société ETERNAM,

Elle-même représentée par Jonathan Donio, dûment habilité.



Certifiés
conformes

Signé par :
Jonathan DONIO
AE2DEAAE414046F...

SAS PHOENIX 11 BERANGER - Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS PHOENIX 11 BERANGER

34 BOULEVARD DES ITALIENS
75009 PARIS

SIREN : 915.054.613

Forme juridique : SAS

FORSTONE

SIREN : 841565021

46 RUE DE LAGNY, 93100 MONTREUIL

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, dr...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	1 600 000	155 021	1 444 979	1 478 807
Créances rattachées à des participations	1 307 178		1 307 178	1 547 163
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	118		118	118
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	2 907 296	155 021	2 752 275	3 026 087
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES (1)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance	17 957		17 957	33 167
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	419 999		419 999	1 163 997
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 458		2 458	955
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	440 413		440 413	1 198 119
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	3 347 709	155 021	3 192 689	4 224 206
(1) Dont créances à moins d'un an			12 056	20 642

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	3 426 577	4 450 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 294 061	- 473 802
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 10 949	179 741
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 121 567	4 156 039
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 010	2 010
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	69 111	66 157
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III) (1)	71 121	68 167
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	3 192 689	4 224 206
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	6 121	1 157

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		172
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		172
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	53 058	64 949
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	53 058	64 949
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 53 058	- 64 777
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (1)	67 411	140 311
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (1)		
Autres intérêts et produits assimilés (1)	11 480	
Reprises sur dépréciations et provisions		105 363
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	78 891	245 675
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	33 828	
Intérêts et charges assimilées (2)	2 954	1 157
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		

Postes	2025	2024
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	36 782	1 157
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	42 110	244 517
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-10 949	179 741
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	78 891	245 847
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	89 840	66 106
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-10 949	179 741
(1) Dont produits concernant les entités liées	67 411	140 311
(2) Dont intérêts concernant les entités liées	2 954	1 157

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 192 688,60 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-10 948,57 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Le 28 février 2026, la guerre au Moyen-Orient a débuté avec le déclenchement de l'offensive israélo-américaine contre l'Iran. L'activité de certaines entreprises est d'ores et déjà impactée par cette guerre (perturbation des chaînes d'approvisionnement, hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, difficultés logistiques dans le transport des marchandises...). Le conflit n'entraîne aucune incidence sur les comptes clos au 31 décembre 2025, que ce soit pour l'évaluation d'actifs ou de provisions. Les conséquences seront à surveiller sur l'exercice 2026

Autres informations significatives

Faits et caractéristiques de l'exercice :

En 2025, l'économie mondiale et européenne reste résiliente malgré les incertitudes.

- En France, la croissance, bien que modérée, bénéficie du dynamisme des exportations et d'une inflation faible. Le marché reste contrasté mais s'améliore dans plusieurs segments clés : résidentiel, commerce, santé et formats alternatifs.
- Les marchés immobiliers européens montrent une stabilisation, avec une forte demande pour les actifs prime et un regain d'intérêt pour le commerce, le résidentiel alternatif et les actifs immobiliers liés au numérique.

À la date d'arrêté des comptes, ces éléments n'ont pas affecté de manière significative l'activité de la société, ni ses perspectives de continuité d'exploitation.

Composition du capital social :

La SAS PHOENIX 11 BERANGER, dont le capital social est de 3 426 577 euros se compose de 4 450 100 parts de 0.77 euros chacune et est détenue au 31 décembre 2025 par FPCI PHOENIX 3 à 100%.

Le 17 mars 2025, le capital de la SAS PHOENIX 11 BERANGER a été réduit de 1 023 523 euros par voie de diminution de la valeur nominale des parts sociales passant de 1 € à 0,77 €.

Le capital social passe donc de 4 450 000 € à 3 426 577 € au 31 décembre 2025.

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Au titre de l'année 2024, la Société a dégagé un bénéfice de 179 740,52 € qu'elle a entièrement affectée en report à nouveau suite à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2025. Le solde du report à nouveau (débiteur) est donc de 294 061,17 € au 31.12.2025.

Informations générales

La SAS PHOENIX 11 BERANGER a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 20 juillet 2022, sous la forme juridique d'une société anonyme par actions simplifiée (société à associé unique), sous le numéro d'identification 915 054 613 R.C.S. PARIS.

Le siège social de la Société est au 34 Boulevard des italiens, 75 009 Paris.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes généraux prévus par le règlement N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal officiel du 30 décembre 2023.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Image fidèle;
- Comparabilité et continuité d'activité;
- Régularité et sincérité;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sous réserve des précisions ci-dessous;
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Impact du changement de méthode comptable sur l'exercice 2025

- Modification des états primaires et des tableaux de l'annexe

Les modèles du bilan et du compte de résultat ont été révisés conformément aux articles 821-1 (bilan) et 821-2 (compte de résultat), entraînant :

1. une réorganisation des rubriques d'actif et de passif,
2. l'intégration des charges et produits conformément à la nouvelle trame,
3. la suppression de postes anciens tels que les transferts de charges,
4. l'application de la nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Les tableaux de l'annexe ont été mis en conformité avec les nouvelles exigences des articles 832-1 à 832-21, incluant :

- les tableaux uniformisés de mouvements d'immobilisations,
- les états de dépréciations,
- les échéanciers de créances et dettes,
- la structuration renouvelée des informations relatives aux provisions, engagements et opérations spécifiques.

Ces évolutions visent à renforcer l'harmonisation des informations comptables et leur comparabilité entre entités.

Liste des méthodes

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée par l'Actif Net Réévalué des participations détenues, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée. Cette provision correspond à la différence entre la valeur brute et l'Actif Net Réévalué.

Au 31 décembre 2025, une provision pour dépréciation des titres immobilisés a été comptabilisée pour un montant de 155 020,55 euros.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

La Société a procédé à un changement de méthodes comptables obligatoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour appliquer le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce changement a été appliqué de manière prospective à compter du 1er janvier 2025 aux transactions survenues après la date de première application du 1er janvier 2025.

Les principaux changements qui résultent de la mise en œuvre du règlement ANC n°2022-06 au 1er janvier 2025 sont les suivants :

- Les comptes de transferts de charges sont supprimés ;
- La notion de résultat exceptionnel a été modifiée. Désormais, sont comptabilisés en résultat exceptionnel
 1. les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, à savoir les charges et produits directement liés à l'évènement ainsi qualifié et uniquement les charges et produits qui n'auraient pas eu lieu en l'absence de cet évènement.
 2. Les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables, sont comptabilisées en résultat exceptionnel (par exemple, les amortissements dérogatoires).

Ce changement de méthodes comptables n'a pas affecté les capitaux propres d'ouverture.

Information additionnelles

Changement de réglementation comptable

Avant changement de réglementation	Après changement de réglementation	Au 31/12/2024
Emprunts et dettes financières diverses	Autres dettes	66 157

Le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2024 ont été annexés à la fin des comptes annuels.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1 600 000			1 600 000
Créances rattachées à des participations	1 547 163		239 984	1 307 178
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	118			118
TOTAL	3 147 280		239 984	2 907 296

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Créances rattachées à des participations :

Nominal : 1 295 121,80

Intérêts courus : 12 056,62

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL						

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	121 193	33 828		155 021
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	121 193	33 828		155 021

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Ventilation des diminutions d'immobilisations

Diminutions de l'exercice	Virements de poste à poste	Virements à destination de l'actif circulant	Sorties Cessions	Sorties Scissions	Sorties Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets & licences					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles					
Immo. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations			239 984		
Titres immobilisés					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL			239 984		

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société.					
TOTAL DES FILIALES (A)					
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société					
SNC BERANGER	13 727 341	11,00	1 600 000	1 444 979	1 307 178
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)	13 727 341	11,00	1 600 000	1 444 979	1 307 178
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au \$A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au \$A					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	13 727 341	11,00	1 600 000	1 444 979	1 307 178

Rubriques	Montant des engagements donnés	Chiffre d'affaires HT dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus				
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société.				
TOTAL DES FILIALES (A)				
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société				
SNC BERANGER		8 313 203	- 203 580	
TOTAL DES PARTICIPATIONS (B)		8 313 203	- 203 580	
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
1. Filiales non reprises au \$A				
a. Filiales Françaises (ensemble)				
b. Filiales étrangères (ensemble)				
2. Participations non reprises au \$A				
Dans des sociétés françaises				
Dans des sociétés étrangères				
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)		8 313 203	- 203 580	

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	1 307 178	12 057	1 295 122	
Prêts				
Autres immo. financières	118		118	
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	17 957	17 957		
TOTAL	1 325 253	30 014	1 295 239	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
CCA STEPLING 20/07/25-19/07/26	17 957	
TOTAL	17 957	

Les charges constatées d'avance concernent un contrat d'assistance financier et stratégique.

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	4 450 100	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés	1 023 523	0,23
Titres en fin d'exercice	3 426 577	0,77

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	4 450 100				1 023 523
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	- 473 802	179 741			
Dividendes					
Résultat de l'exercice	179 741	- 179 741			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 156 039				1 023 523

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			3 426 577
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			
Autres réserves			
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			- 294 061
Dividendes			
Résultat de l'exercice	- 10 949		- 10 949
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	- 10 949		3 121 567

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 010	2 010		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	69 111	4 111	65 000	
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	71 121	6 121	65 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus C/C Phoenix 3	4 111	
TOTAL	4 111	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Créances rattachées à des participations	12 057	
TOTAL	12 057	

Les créances rattachés à des participations correspondent à des intérêts courus.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés correspondent à des factures non parvenues et une dette fournisseur.